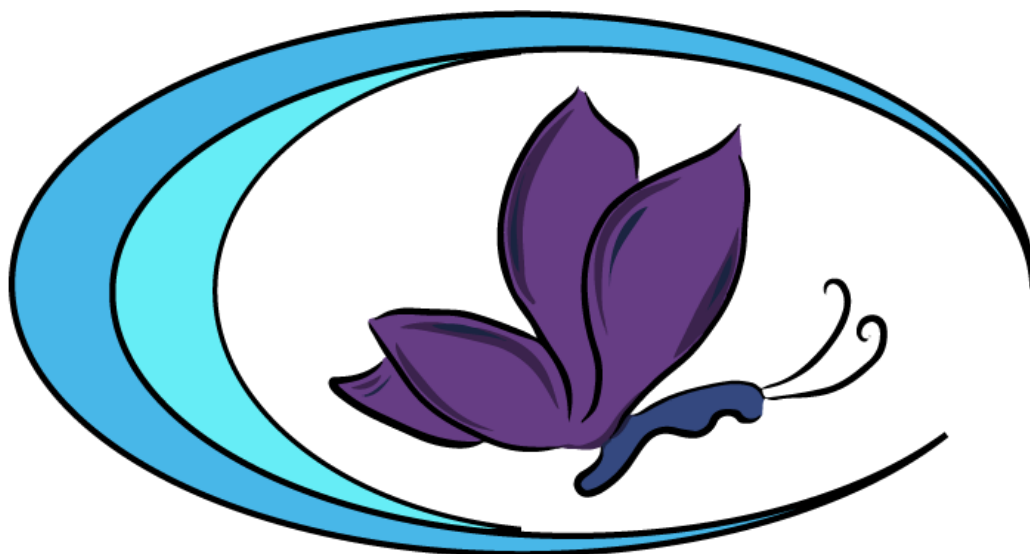




FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

CATALOGUE DE FORMATIONS



La certification qualité a été délivrée
au titre des catégories d'actions suivantes :
- actions de formation
- actions permettant de valider les acquis de l'expérience
- actions de formation par apprentissage

DÉLIVRÉE PAR



ICPF
CERTIFICATION
QUALITÉ

cofrac



Accréditation
N° 5-0616
Portée disponible
sur www.cofrac.fr

Fiche pratique de formation :

Public :

Salariés privés ou demandeurs d'emplois

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Prérequis :

Maîtriser les savoirs de base (Lire, écrire)

Lieu : Dol de Bretagne (accessibilité PMR)

Délais d'accès :

Formation continue : 15 jours de délai

Formation VAE : sous 8 jours conditions France VAE

Contacts : Directrice / Référente Handicap / Référente Mobilité Professionnelle

Pascale LEPIEZ : tél 02 99 82 83 77 / 06 62 63 61 24

Mail : formationavenirprofessionnel@orange.fr

Bon à savoir :

- Le(la) Formateur(trice) prendra contact, avant chaque formation, avec le(la) responsable, afin de recueillir ses commentaires et ses attentes (thème de la formation, profils intervenants, etc..),
- Pendant la formation, une large part sera laissée à l'expression des apprenant(e)s ; leurs expériences et observations seront la matière première qui permettra d'ancrer les acquis théoriques et pratiques de la formation,
- A la fin de la formation, une synthèse de la formation est réalisée : elle prend la forme d'une évaluation effectuée par les apprenants, et d'un bilan des objectifs,
- Les résultats, ainsi qu'un compte rendu réalisé par le(la) formateur(trice) seront transmis au responsable par « Formation Avenir Professionnel »,
- Une attestation de formation est délivrée à chaque apprenant(e), à l'issue de la formation ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Possibilité de Prise en charge OPCO-EP

Nous consulter

Formation Avenir Professionnel – 3 rue des Murets 35120 Dol De Bretagne

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : formationavenirprofessionnel@orange.fr

SIRET : 89401906600022 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat. UAI – 0353031E



Programme de formation : Services à la personne

Sommaire

Cadre de vie :

Techniques de ménage	5
Techniques de repassage	6
La bientraitance – la maltraitance	7

Alimentation :

Repas équilibrés - Régimes spécifiques	8
Dénutrition de la personne âgée	

Risque au travail :

La fiche de risque : la prévention	9
Sauveteur Secouriste du travail	10

La manutention :

Les transferts – Utiliser le matériel médical	11
---	----

L'hygiène de vie :

L'aide à la toilette au lavabo, au lit	12
--	----



Les maladies neurodégénératives :

Alzheimer – Parkinson – Sclérose en plaque	13
--	----

Produits ménagers écologiques :

Utilisation et fabrication de produits écologiques	14
--	----

Accompagnement VAE :

VAE	15
-----	----

Formation tuteur(rice) :

Accompagner les nouveaux salariés d'aide à domicile sur son lieu de travail	17
--	----

Formation logiciel métier :

Formation initiale	18
Formation renforcée	19

Conditions Générales de Vente	20
-------------------------------	----

Cadre de Vie : Techniques de ménage



Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la formation pédagogique /J

Individuel : 210€ HT
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr

Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'organiser et réaliser toutes les tâches ménagères en respectant les règles d'hygiène et de sécurité au domicile d'un particulier.

Programme :

- Identifier les tâches courantes
- Identifier les techniques de désinfection
- Les produits adaptés à la maison
- Améliorer l'organisation des tâches courantes
- Respecter les techniques de ménage
- S'adapter aux demandes et aux besoins des personnes
- Savoir gérer son temps de travail
- Savoir travailler en sécurité
- Connaître ses limites d'intervention

Durée : 14 H de formation

Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Echanges d'expériences
- Vidéos, jeux de rôle - mise en situation - cas pratiques
- Analyse de pratiques
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)
Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Cadre de Vie : Technique de repassage



Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable de réaliser un repassage de qualité en respectant le code d'entretien et les propriétés des textiles ainsi que le temps imparti

Programme :

- Identifier les propriétés des différents textiles
- la classification des textiles
- critères d'identification des textiles
- l'utilisation des textiles
- Identifier les codes d'entretien
- lavage, eau de javel, repassage, nettoyage à sec, séchage en tambour
- Mode d'entretien des textiles courants
- coton, laine et textile synthétique
- Conseils pour détacher les textiles
- tissus blanc, coton et lin, laine et soie
- taches grasses, taches sucrées
- Les techniques du repassage
- savoir repasser chemise, pull, pantalon etc...
- vidéo de présentation puis mise en pratique
- pliage des vêtements
- vidéo de présentation puis mise en pratique

Respecter les habitudes du particulier - Connaître les limites d'intervention

Durée : 7 H de formation

Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Echanges d'expériences
- Vidéos – jeux de rôle – mise en situation – cas pratiques
- Analyse de pratiques
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la

formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT

De 3 stagiaires à 10
stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr

Bientraitance - Maltraitance

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la formation pédagogique/ heure :

Individuel : 120€ HT
De 3 stagiaires à 10
stagiaires : 90€
HT/personne

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr



FORMATION Avenir Professionnel

Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de se positionner comme personne bienveillante et d'identifier les signes de maltraitance en respectant les règles et les procédures en cas de suspicion de maltraitance.

Programme :

- Définition
- Se situer en tant que personne bienveillante
- Identifier les situations de bienveillance
- Les bonnes attitudes vis-à-vis de la personne aidée
- Les différentes formes de maltraitance
- Les facteurs de risques de maltraitance
- Connaître la procédure en cas de suspicion ou de constat de maltraitance

Durée : 3 H de formation

Méthodes pédagogiques :

- Echanges d'expériences
- Questionnement
- Débats sous forme d'échange
- Evaluation formative
-

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :





FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

Alimentation : Repas équilibrés Régimes spécifiques Dénutrition de la personne âgée

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la

formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT

De 3 stagiaires à 10

stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et

d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir

Professionnel

3, rue des Murets

35120 Dol de Bretagne

Tél : 02.99.82.83.77 /

06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr

Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant(e) sera capable d'établir un repas en fonction des besoins nutritionnels du particulier et d'identifier les risques d'une dénutrition chez la personne âgée.

Programme :

- La pyramide des aliments
- La classification des nutriments (protéine, lipide, glucide, les oligoéléments)
- Les besoins nutritionnels
- Le régime équilibré
- Les différents régimes (sans sucre sans sel, sans résidu, etc...)
- Les signes de la dénutrition de la personne âgée
- Les limites d'intervention
- La complémentarité avec l'équipe médicale et familiale

Durée : 7h de formation

Méthodes pédagogiques :

- Echanges d'expériences
- Exercices en sous-groupe
- Vidéos – jeux de rôle – Cas pratique
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Risques au travail : La prévention et l'utilisation d'une fiche de risque

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre (minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la

formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT

De 3 stagiaires à 10

stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et

d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir

Professionnel

3, rue des Murets

35120 Dol de Bretagne

Tél : 02.99.82.83.77 /

06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr



Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les risques au travail d'analyser une situation dangereuse par l'intermédiaire d'une fiche de risque.

Programme :

- Identification des accidents domestiques
- Identification du risque au travail
- Définir un AT/MP
- Savoir remplir une fiche de risque
- Remonter les informations
- Apporter des solutions

Durée : 7h de formation

Méthodes pédagogiques :

- Exposé en salle
- Echanges d'expériences
- Vidéos
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Sauveteur Secouriste au travail

Public :

Salariés

Pré-requis :

Aucun pré-requis

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la formation :

Sur devis

Modalités de suivi et d'évaluation :

[Evaluation fiche SST INRS \(26/01/2022\)](#)

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr



Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier une situation dangereuse et intervenir auprès d'une victime en respectant les règles de sécurité et les gestes qui sauvent.

Programme :

- Identifier les risques au travail
- La prévention des risques au travail
- Protéger la victime
- Examiner la victime
- Intervenir auprès de la victime
- Appeler les secours
- Connaître ses limites d'intervention
- Evaluation fiche SST INRS

Durée : 14h de formation

Méthodes pédagogiques :

- Exercices pratiques sur mannequin
- Vidéos
- Exposé en salle
- Echanges d'expériences

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



La Manutention : Les transferts - Utiliser le matériel médical

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la

formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT
De 3 stagiaires à 10
stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr

Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'utiliser les aides techniques afin de faciliter les besoins de transfert pour les personnes au domicile en respectant les règles de sécurité.

Programme :

- Identifier les différents aides techniques à domicile (lit électrique, guidon, verticalisateur, lève personne etc...)
- Identifier les différents handicaps de la personne
- Identifier les risques au travail
- Les limites d'intervention
- La complémentarité avec l'équipe médicale et familiale
- Les mesures de protection de la personne et les aides financières

Durée : 7 H de formation

Méthodes pédagogiques :

- Aides techniques médicales (lit électrique, guidon, verticalisateur, lève personne, fauteuil roulant, disque, drap de glisse, aide à mettre les bas de contention)
- Mise en pratique
- Vidéo
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



L'hygiène de vie : l'aide à la toilette au lavabo et au lit

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la

formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT
De 3 stagiaires à 10 stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr



FORMATION Avenir PROFESSIONNEL

Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'accompagner et d'effectuer une toilette au lavabo et ou au lit en respectant les techniques et les consignes de d'hygiène et de sécurité.

Programme :

- Les différentes aides techniques pour la toilette
- L'hygiène de la personne
- Respecter l'intimité de la personne
- Les bons gestes pour laver une personne
- L'organisation lors d'une toilette au lavabo, au lit
- Donner un shampoing au lit
- Lavage de pieds
- Les limites d'intervention

Durée : 7 H de formation

Méthodes pédagogiques :

- Information et utilisation des aides techniques
- Lit électrique avec mannequin pour mettre en pratique la toilette
- Vidéo
- Supports papiers
- Echanges sur les expériences à domicile
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Formation Avenir Professionnel – 3 rue des Murets 35120 Dol De Bretagne

Tél : 02 99 82 83 77 – mail : formationavenirprofessionnel@orange.fr

SIRET : 89401906600022 - N° de déclaration d'Activité : 53351092035 auprès du préfet de Bretagne

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat. UAI – 0353031E

Les maladies neurodégénératives : Alzheimer- Parkinson – Sclérose en plaque

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation
Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap (après entretien
avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à
l'avance)

Coût de la

formation pédagogique / J :

Individuel : 210€ HT
De 3 stagiaires à 10
stagiaires : 175€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr



Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable d'identifier les différentes maladies neurodégénératives et d'adapter les bonnes attitudes de comportement en fonction du degré de dépendance.

Programme :

- Identifier les différentes maladies
- Les signes apparents
- Les comportements changeants
- Les besoins et les attentes de la personne atteinte de la maladie
- Les limites d'intervention
- La complémentarité avec l'équipe médicale et familiale
- Les mesures de protection et les risques au travail

Durée : 7 H de formation

Méthodes pédagogiques :

- Échange des expériences
- Exercice en sous-groupe
- Témoignages
- Vidéos
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Utilisation et fabrication de produits écologiques

Public :

Salariés

Pré-requis :

Savoir lire, écrire

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (après entretien avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à l'avance)

Coût de la

formation pédagogique /3H

Individuel : 120€HT

De 3 stagiaires à 10

stagiaires : 90€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir

Professionnel

3, rue des Murets

35120 Dol de Bretagne

Tél : 02.99.82.83.77 /

06.62.63.61.24

Mail :

[formationavenirprofessionnel](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)

[@orange.fr](mailto:formationavenirprofessionnel@orange.fr)



Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de fabriquer des produits écologiques et de transmettre ses connaissances aux clients. Il repartira avec ses produits fabriqués.

Programme :

- Identifier les composants des produits écologiques
- Identifier les modes d'action des composants
- Fabrication de produits écologiques selon la surface à entretenir
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité

Durée : 3h de formation

Méthodes pédagogiques :

- Echange d'expérience : démonstration
- Exercices : fabrication de produits
- Travail en sous-groupe

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner

Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



VAE

Public :

Salariés du domaine privé,
demandeurs d'emplois et
aidants

Statut : « stagiaire de la
formation professionnelle »

Prérequis :

Savoir lire et écrire

Durée globale de
parcours : 6 à 12 mois

Coût de la formation pédagogique :

Sur devis en fonction des
besoins du candidat.
Tarifs disponibles sur
moncompteformation.gouv.
fr

Formacodes :

44054 : Action Sociale

43454 : Santé

44554 : Ingénierie
formation pédagogie

Dispense et allègements :

Consulter le site

[https://vae.asp-
public.fr/vaeinfo/dispens
es-et-allègements](https://vae.asp-public.fr/vaeinfo/dispenses-et-allègements)



FORMATION Avenir Professionnel

Réforme de la VAE de juillet 2023

L'article R.6412-1 du Code du Travail définit le parcours de VAE comme un parcours qui doit débuter par l'inscription du candidat sur la plateforme France-VAE et la constitution de son dossier de faisabilité puis se termine par la délivrance de la certification professionnelle suite à l'évolution du candidat par le jury.

Modalités d'accès :

- **Se connecter à la plateforme officielle France VAE** (<https://vae.gouv.fr/candidat/login/>) et créez votre espace candidat.
- **Sélectionnez la certification** : choisissez votre diplôme ou titre (par nom ou RNCP)
- **Moteur de recherche des Architectes Accompagnateurs (AAP)** : Une liste dynamique des centres référencés Qualiopi VAE pour ce titre s'affiche.
- **Filtrez selon vos préférences**
- **Localisation / Modalité** : Distanciel à 100 %, présentiel près de chez vous, ou parcours hybride.

Rôle de l'Architecte Accompagnateur de Parcours (AAP) :

- il le guide et confirme avec lui le ciblage
- il coconstruit son parcours de faisabilité et/ou de développement des compétences et/ou de période d'immersion professionnelle avec son AAP
- le candidat confirme son engagement en validant le parcours transmis par l'AAP
- il accompagne dans la méthodologie et suit les actions planifiées avec le candidat
- il envoie le dossier de validation du candidat au certificateur
- Le certificateur envoie une convocation 3 semaines avant le passage devant le jury
- Résultat envoyé aux candidats par le certificateur
- Le certificateur communique le résultat sur le site France-VAE

Le candidat peut bénéficier d'une prise en charge pédagogique par son employeur (OPCO), par France Travail, par son CPF

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite

Accessible en voiture (parkings) et gare

Formation Tuteur(rice)

Public :

Salariés

Pré-requis :

Être utilisateur régulier de
XIMI

Modalités d'accès :

Entretien de motivation

Formation ouverte aux
personnes en situation de
handicap (après entretien
avec le référent handicap)

Délais d'accès :

Consulter le centre
(minimum 15 jours à
l'avance)

Coût de la formation/3H

Individuel : 120€ HT

De 3 à 10 stagiaires : 90€ HT

Modalités de suivi et d'évaluation :

Evaluation formative

Lieux :

Agence SAP

Lieux :

A définir

Contact :

Formation Avenir
Professionnel
3, rue des Murets
35120 Dol de Bretagne
Tél : 02.99.82.83.77 /
06.62.63.61.24

Mail :

formationavenirprofessionnel@orange.fr



Objectif de la formation :

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de transmettre ses compétences et accompagner un stagiaire auprès des particuliers pendant leur parcours professionnel.

Programme :

- Accueillir un stagiaire
- Les missions du tuteur(rice)
- Le savoir-faire et le savoir être
- Savoir accompagner sans juger
- Clarifier les attentes de chacun
- Ses limites d'intervention
- Le suivi du tuteur

Durée : 3h de formation

Méthodes pédagogiques :

- Expositive
- Interrogative
- Active
- Evaluation formative

Services :

Accessibilité :

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap et personnes à mobilité réduite (ascenseur disponible)

Accessible en voiture (parkings) et transport en commun

Restauration :

Espace accessible aux stagiaires souhaitant apporter leur déjeuner
Les stagiaires trouveront également des restaurants accessibles à proximité (notamment dans le même bâtiment)

Résultats :

Satisfaction globale des stagiaires :



Satisfaction globale des clients :



Conditions Générales de Vente

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties. Elles constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties, et, en ce sens, l'acheteur dénommé « Client » est réputé les accepter sans réserve. Le bénéficiaire de la formation est dénommé « Apprenant ».

INSCRIPTION ET TARIF

Toute inscription vaut acceptation des prix et description de la formation proposée.

L'inscription est validée par la réception des bulletins d'inscription complétés et signés ou du devis accepté ou de la convention de formation signée. L'inscription et/ou le devis et/ou la convention doit parvenir au centre Formation Avenir Professionnel (FAP) au plus tard 10 jours ouvrables avant la date prévue pour la formation. Dans tous les cas, le centre de formation adressera, au client, un courrier de convention avec les horaires de la formation.

Lors de chaque temps de formation l'apprenant doit émarger la feuille de présence qui seule fait foi de sa participation à la formation. L'absence d'émargement est assimilée à un non-suivi de la formation.

A l'issue de la formation, est délivrée à l'apprenant, une attestation de présence et de suivi de la formation, et la certification le cas échéant.

Nos tarifs de prestation en formation professionnelle continue sont exonérés de TVA en vertu de l'article 261-4-4 du code général des impôts.

Le coût de la formation ne comprend pas les frais annexes (repas, transports...) lesquels demeurent à la charge de l'apprenant. Le client s'engage à vérifier les prérequis exigés nécessaires à l'entrée en formation.

PAIEMENT

Le règlement de la formation est à effectuer dans un délai de 10 jours maximum à compter de la date de facturation, comptant et sans escompte à l'ordre de Formation Avenir Professionnel – FAP.

Financement par l'OPCO :

Il vous appartient d'effectuer préalablement la demande éventuelle de prise en charge de la formation auprès de votre OPCO. En cas de non prise en charge par votre OPCO, le centre de formation vous facturera l'intégralité du coût de la formation. En cas de prise en charge partielle de votre OPCO, le centre de formation vous facturera la différence entre le coût de la formation et le montant pris en charge par votre OPCO. Seul étant pris en charge les heures de formation réellement suivies par le ou les apprenants, les heures d'absence vous seront alors facturées et payables comptant à réception de la facture.

Financement à titre individuel :

L'intégralité du coût est due à l'inscription et doit être réglé soit par chèque à l'ordre de Formation Avenir Professionnel FAP, soit par virement.

Financement via le compte CPF :

Le dossier de prise en charge doit être effectué sur moncompteformation.gouv.fr préalablement à l'entrée en formation.

En fonction du solde disponible, un complément pourra rester à la charge du salarié (en cas de fonds insuffisants sur le compte CPF)

En fonction de la situation du salarié, une participation de 150€ sera demandée par moncompteformation.gouv.fr

ANNULATION – ASBENCE DU FAIT DE L'APPRENANT

Pour toute annulation moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, 20% du montant de la formation est dû en totalité à titre d'indemnités forfaitaires. Cette somme donnera lieu à une facture simple non imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue. Toute formation commencée est due en totalité.

ANNULATION – REPORT DU FAIT DE L'ORGANISME DE FORMATION

Sauf impondérables, les dates de formations ne sont certaines qu'à partir du jour d'envoi des convocations à l'apprenant concerné. Jusqu'à l'envoi des convocations, la recherche du meilleur équilibre pédagogique des sessions peut entraîner la modification des dates de formations. Après l'envoi des convocations, un report peut intervenir dans des circonstances indépendantes de l'organisme de formation, tel qu'une annulation tardive d'inscription...

En cas de changement de dates, le client a le choix entre le remboursement des sommes versées et le report de son inscription pour une action ultérieure. En cas d'annulation de la formation par l'organisme de formation, le client sera intégralement remboursé du coût acquitté de la formation.

COMMUNICATION

Sauf avis contraire du client, l'organisme de formation peut mentionner le nom et le logo de l'entreprise cliente, ainsi qu'une description objective de la nature des prestations, dans les listes de ses références dans le but d'une communication externe et interne.

CONFIDENTIALITE ET PROPRIETES INTELLECTUELLES

Le client s'interdit d'utiliser, reproduire, directement ou indirectement, en totalité ou en partie, d'adapter, de modifier, de traduire, de représenter, de commercialiser ou de diffuser à des membres de son personnel non participant aux formations de l'organisme de formation, ou à des tiers, els supports de cours ou autres ressources pédagogiques mis à sa disposition.

DIFFERENDS EVENTUELS

En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à leur différend, notamment par le recours à la médiation. En cas d'échec, tout différend au sujet de l'application des présentes Conditions Générales de vente et de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente de formations, ou relatif au paiement du prix, sera porté devant la juridiction compétente, civile ou commerciale du lieu de dispensation de la formation.

FACTURATION

En complément de la facture, les copies des émargements et l'attestation de présence seront envoyés au client ou à l'OPCO en cas de subrogation de paiement. Les factures correspondent aux heures effectuées sur l'année civile.

Pénalités : conformément à l'article L441-6 du code du commerce, un taux égal à 3 fois le taux légal sera appliqué à l'intégralité des sommes restant dues conformément à l'article 121-II de la loi n°2012-387, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixé à 40€ sera exigée. Si les frais sont supérieurs à ce pontant une indemnité complémentaire pourra être demandée.